



Carrefours de l'innovation
agronomique

> Carrefour de l'innovation agronomique Empreinte carbone - trajectoires pour les activités agricoles et agroalimentaires

Atelier 4 – La **gestion de l'empreinte carbone par les systèmes alimentaires locaux**
avec le témoignage **Paul Mazerand** (Terres en villes)
animation : Philippe Prévost, Agreenium

19/09/2024 – Bordeaux Sciences Agro

➤ Présentation de l'atelier



Problématique et objectifs



Toutes les formes d'agriculture doivent contribuer à la réduction de l'empreinte carbone :

Qu'en est-il dans les systèmes alimentaires territoriaux ?

les objectifs de l'atelier :

- (i) identifier les conditions requises pour une trajectoire la plus favorable possible à la neutralité carbone dans les systèmes alimentaires territoriaux
- (ii) proposer des systèmes d'innovation en capacité d'accompagner une trajectoire de forte réduction de l'empreinte carbone au sein des systèmes alimentaires territoriaux sur le long terme.

➤ Présentation de l'atelier



Organisation



20 min de présentation de la problématique et de situations exemplifiant le sujet de la gestion de l'empreinte carbone dans les systèmes alimentaires territoriaux par P. Mazerand

15 min de questions-réponses sur la présentation

55 min d'échanges au sein du groupe à partir des 2 questions

25 min de synthèse et débat général pour retenir les idées-force

Le réseau Terres en villes

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau met en capacité ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Trois missions :

- Échanger les savoir-faire,
- Expérimenter en commun,
- Contribuer au débat sur la ville, son agriculture et son alimentation.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberty
Equality
Proximity*

Projets Alimentaires Territoriaux

« Plus vite, plus haut, plus fort »

Rapport remis par
Frédéric MARCHAND
Sénateur du Nord

Dominique CHABANET
Inspecteur Général de Santé Publique Vétérinaire au CGAER

Juillet 2022



Claude Monet - Le déjeuner (1868-1869)

Promulguée en **2021**, la **loi Climat & Résilience** a introduit un dispositif d'accompagnement des Projets alimentaires territoriaux (PAT) : « **Un réseau national des projets alimentaires territoriaux** suit le déploiement de ces projets alimentaires territoriaux, met en avant les bonnes pratiques et construit des outils méthodologiques au service des **collectivités territoriales**. »

Rapport du sénateur Frédéric Marchand 2022 demandant « R.6 Un RNPAT revisité » et « R.7 Création d'un portail France PAT »

→ Les missions et dispositifs opérationnels du nouveau Réseau national des PAT préfiguré en 2023 :

- A) Suivre le déploiement des PAT
- B) Mettre en avant les bonnes pratiques
- C) Construire des outils méthodologiques

➤ Le projet PLAACE : Pour L'Amplification des Actions des Agriculteurs en faveur du Climat et des Écosystèmes



Projet Inter-ONVAR piloté par La coopération agricole

Objectif :

Identifier et comparer **différents outils** de sensibilisation à la compréhension du changement climatique, propres aux réseaux partenaires ou disponibles dans l'environnement agricole ou non. Les tester et comparer, définir quelles sont les **conditions optimales de mise en œuvre des outils** pour favoriser l'élaboration de plans d'action effectifs favorables à la lutte contre le changement climatique

Place Terres en villes : entrée territoriale



➤ Rapide point sur les Projets Alimentaires Territoriaux



Les Projets alimentaires territoriaux, rappel sur le dispositif

Dimension **projet**

Transversalité de l'alimentation

Dimension territoire – portage par les **collectivités** implication de l'ensemble des acteurs su système

La **reconnaissance** par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Les PAT et la transition agricole et alimentaire



➤ Les collectivités, l'agriculture et l'alimentation et le climat



Les Plans Climat-Aire-Energie Territoriaux, les Projets alimentaires territoriaux, 2 dispositifs permettant de relier l'agriculture, l'alimentation et le Climat (1)

Plans Climat-Aire-Energie Territoriaux (PCAET) obligatoires

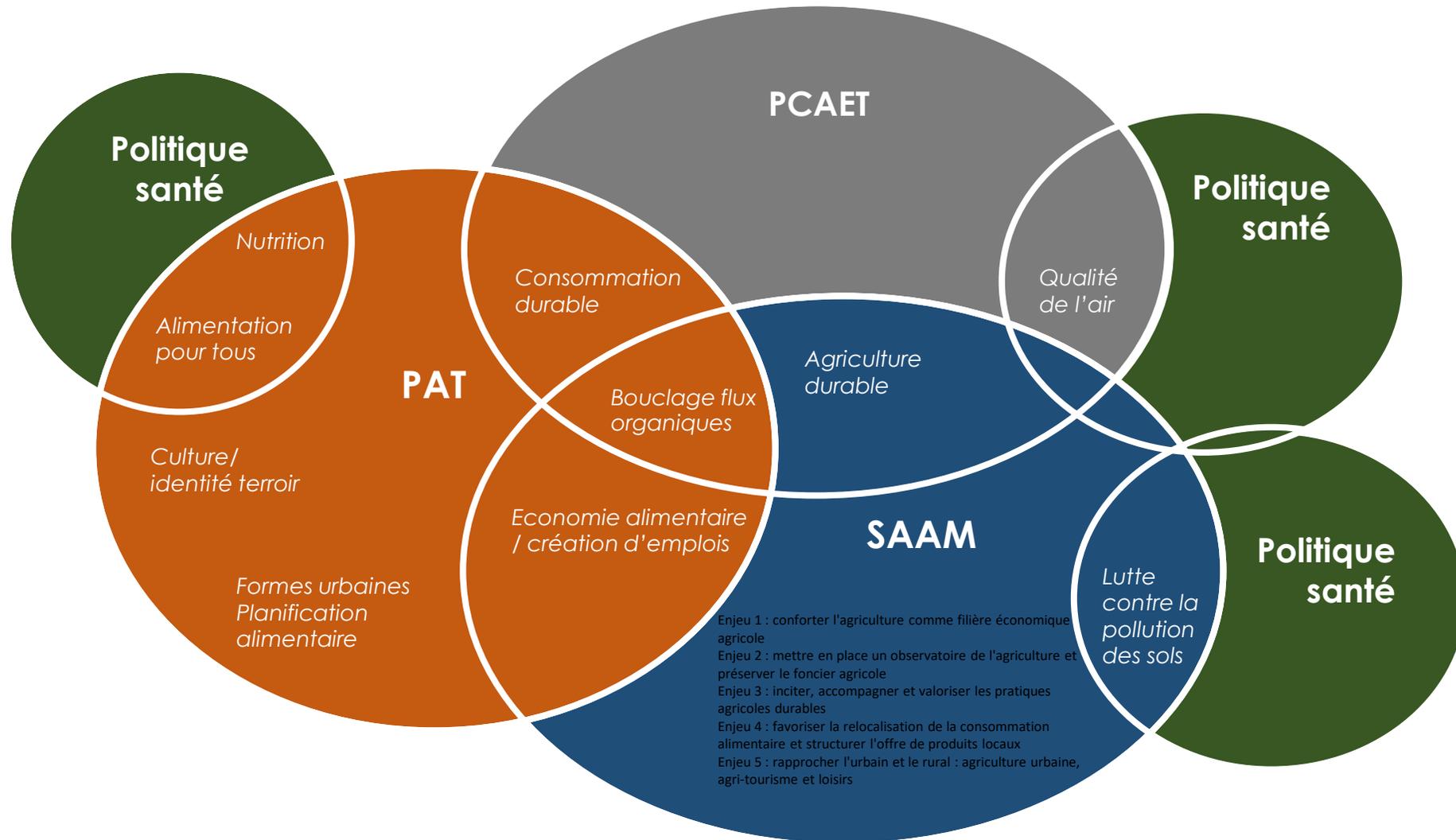
Projets alimentaires territoriaux (PAT) volontaires

- Agriculture et alimentation, deux thématiques « secondaires » des Plans Climat-Aire-Energie Territoriaux.
- **Moins de marge de manœuvre** que sur l'Energie et l'habitat.
- Des entrées très dépendantes des **contextes de chaque territoire** (cf ci-après).
- PAT souvent entrée **opérationnelle** du PCAET sur l'agriculture et l'alimentation.
- La flexibilité des PAT permet de mettre en place des actions qui entreront par la suite dans le PCAET lors de sa révision.
- Parfois déconnexion entre les deux.

Comparatif des PCAET de 3 agglomérations Terres en villes

	Rennes Métropole	Métropole Européenne de Lille	Le Havre Seine Métropole
	https://metropole.rennes.fr/le-plan-climat-de-rennes-metropole	https://lillemetropole.fr/plan-climat	https://www.lehavreseine-metropole.fr/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet
Entrée privilégiée	Entrée Gaz à effets de serre	Entrée stockage Carbone	Entrée Energie
Echéances	2019 - 2024	2021 - 2026	2023 – 2029
Outil de lien agriculture	ClimAgri + ACT	ClimAgri	Carbolocal Intrapreneur
Portage interne	Service transition énergétique et écologique	Climat transition écologique et énergie	Résilience des territoires
Partenaires	Partenariat historique de la Chambre d'agriculture	Partenaire Chambre d'agriculture	Nouveau sur l'entrée agricole : interne

➤ *Articuler les politiques Energie-Climat, Agriculture, Alimentation et Santé
Exemple Métropole européenne de Lille*



Politiques foncières – eau – mobilité – déchets – développement éco - ...

➤ Les collectivités, l'agriculture et l'alimentation et le climat



Les Plans Climat-Aire-Energie Territoriaux, les Projets alimentaires territoriaux, 2 dispositifs permettant de relier l'agriculture, l'alimentation et le Climat (2)

Empreinte carbone de **l'agriculture** très dépendante du **territoire** et des **systemes de production** que l'on y trouve.

- ➔ Prise en compte de manière très différente en fonction des territoires
- ➔ Exemple : Rennes métropole où bassin de production laitière intensive 15% des GES du territoire => pris en compte très tôt dans le plan climat ; PAT issu du PCAET
- ➔ Exemple : Grenoble Alpes Métropole où élevage extensif de montagne 1% des GES du territoire => actions émergentes dans le plan climat ; PAT va alimenter PCAET dans ses composantes agriculture alimentation

➤ Les collectivités, l'agriculture et l'alimentation et le climat



Les Plans Climat-Aire-Energie Territoriaux, les Projets alimentaires territoriaux, 2 dispositifs permettant de relier l'agriculture, l'alimentation et le Climat (3)

Empreinte carbone de **l'alimentation** dépendante des **modes de consommation** des habitants du territoire.

- ➔ Considérer empreinte carbone importé également
- ➔ Actions ayant pour objectifs de faire évoluer les comportements alimentaires
- ➔ Entrée privilégiée des PAT



➤ Les actions concrètes en lien avec les PAT



Les différents outils (1)

Les diagnostics :

CLimAgri®

Parcel

Les collectivités animent les échanges autour d'une implication de l'ensemble des acteurs. Importance d'éléments de diagnostic fiables.

Les différents outils de diagnostic spécifiques par production.

➤ Les actions concrètes en lien avec les PAT



Les différents outils (2)

Les outils de passage à l'action :

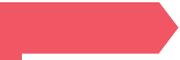
Amont agricole : accompagnement dans le changement de pratique par les organismes de développement agricole

Financements et projets pour accompagner les agriculteurs dans leur **changement de pratique** (Paiements pour services environnementaux (**PSE**), Périmètre de protection et mise en valeur des espaces Agricoles et naturel périurbains (**PAEN**), ...)

Dispositifs de plantations de **haies**

Actions structuration de **filières bas niveaux d'intrants**

Aval consommation : sensibilisation et accompagnement aux changements de comportements alimentaires (type d'actions très présentes dans les PAT)



➤ Les questions pour l'échange



1 - Quelles sont les conditions requises et les actions prioritaires pour une trajectoire la plus favorable possible à la neutralité carbone au sein des systèmes alimentaires territoriaux, à échéance 2030 et à échéance 2050 ?

2 – Quels sont les systèmes d'innovation nécessaires pour cette trajectoire : objets, acteurs, démarches ?